

Livres reçus

Volume 29, Number 3, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042914ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042914ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1988). Livres reçus. *Les Cahiers de droit*, 29 (3), 859–859.

<https://doi.org/10.7202/042914ar>

Livres reçus

Accord constitutionnel du Lac Meech (texte annoté), par Peter W. Hogg, Toronto, Carswell, 1988, 89 p., ISBN 0-459-32111-0.

Les enfants victimes d'abus sexuels et la réponse judiciaire à la sanction de leurs droits, collectif, Montréal, Éditions Thémis (prix Charles-Coderre 1987), 1988, 249 p., ISBN 2-89073-647-4, 25 \$.

La responsabilité civile des professionnels au Canada, sous la direction de Bartha Maria Knoppers, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1988, 235 p., ISBN 2-89073-643-1, 35 \$.

Les garanties constitutionnelles relatives à l'indépendance du pouvoir judiciaire au Canada, par Karim Benyekhlef, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1988, 198 p., ISBN 2-89073-642-3, 29,50 \$.

Code des professions et lois professionnelles (texte annoté), par Marc Barbeau et Johanne Lessard, Montréal, Soquij, 1988, 384 p., ISBN 2-89032-323-4, 34 \$.

L'adhésion du Québec à l'Accord du Lac Meech, Actes du Colloque organisé par la Section québécoise du droit constitutionnel et des libertés civiles de l'Association du Barreau canadien en 1987, sous la direction de Réal A. Forest, Montréal, Éditions Thémis, 1988, 261 p., ISBN 2-920376-68-3, 20 \$.

Maintien de l'ordre et droits de l'homme, collectif, Bruxelles, Bruylant, 1987, 294 p., ISBN 2-8027-0407-9.

Le courtage immobilier au Québec, par Henri Richard, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1988, 167 p., ISBN 2-89073-659-8, 23,50 \$.

Les volumes proposés peuvent être consultés au secrétariat des *Cahiers de Droit*, bureau 7133 (Pavillon Charles-De Koninck).

Si la recension de l'un d'eux vous intéresse, veuillez en informer Christiane Truchon au numéro de téléphone 656-5253.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un délai de six mois pour remettre votre recension.

Le livre recensé demeure la propriété de la personne qui en a fait la recension.

Les Cahiers de Droit, vol. 29, n° 3, septembre 1988, p. 859
(1988) 29 *Les Cahiers de Droit* 859